

## La sécurité sociale à l'aune du développement durable

Au lendemain du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992), le postulat du développement durable s'est imposé à l'échelle planétaire comme un nouveau concept directeur de la politique de l'environnement et du développement. Auparavant, lorsqu'il était question, dans les débats publics et scientifiques, du développement durable, on pensait avant tout à l'utilisation écologique des ressources et à la politique de l'environnement. Aujourd'hui, ce concept est utilisé dans des domaines politiques de plus en plus nombreux, notamment dans celui de la sécurité sociale. Cet article vise à mettre en lumière ses possibilités et son potentiel d'innovations dans le domaine de la sécurité sociale en Suisse.



Christian Suter

EPF Zurich et Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel

### Le concept du développement durable

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que la notion du «développement durable» apparaît dans la sylviculture. Elle se fonde sur un principe : le bois prélevé ne doit pas entamer le capital forestier, autrement dit, on ne récolte que l'équivalent de la repousse annuelle. Ce faisant, l'accent n'est pas mis sur la conservation des ressources naturelles, mais sur la garantie de la durabilité de l'utilisation et du bénéfice.

Dans les années 80, le rapport de la Commission Brundtland *Notre avenir à tous* a fait de ce concept un nouveau modèle de développement et de modernisation. Une évolution «durable» ou «soutenable» est décrite par la Commission Brundtland

comme *un développement qui permette aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations futures à satisfaire les leurs*. Ce rapport de la Commission Brundtland a donné l'impulsion nécessaire et a servi de base à la Conférence CNUED<sup>1</sup> de Rio ainsi qu'aux accords et conférences qui ont suivi, comme dernièrement le sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg.

### Le point sur les aspects sociaux de la durabilité

On constate que, ces dernières années, les aspects sociaux ont été de plus en plus associés aux débats

sur le développement durable. En Suisse, des initiatives provenant de l'administration fédérale et à l'échelle mondiale des organisations internationales ont été à l'origine de cette évolution. Outre les différentes organisations de l'ONU (p.ex. Commission du développement durable, UNESCO, Banque mondiale), il convient de signaler en particulier les études sur le sujet faites par l'OCDE et Eurostat. De plus, des entreprises de service de l'économie privée (Mauch Consulting, INFRAS, Ernst Basler + Partner, Konjunkturforschung Basel) et des instituts de recherche universitaires ont traité ce thème (voir encadré). Deux études suisses les plus marquantes, le rapport IDARio et le projet Monet, sont brièvement présentées ci-après.

### Rapport IDARio

Ce rapport établi par la Commission interdépartementale IDARio se réfère aux trois dimensions de même valeur mentionnées dans le rapport Brundtland : l'environnement, l'économie, la société. Ce concept à trois dimensions se fonde sur un cadre de normes éthiques délimité par la nouvelle Constitution fédérale et les principes fondamentaux définis au sommet de Rio en 1992. Outre le préambule où il est notamment question du principe selon lequel *la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres*, la Constitution renvoie en particulier aux droits fondamentaux ainsi qu'à ceux des citoyens et aux objectifs sociaux. L'équité constitue l'élément essentiel de ce cadre éthique ; elle se traduit par des principes moraux à respecter

<sup>1</sup> CNUED = United Nations Conference on Environment and Development.

## Quelques sites Internet portant sur le développement durable

- [www.socio.ethz.ch](http://www.socio.ethz.ch) : Version détaillée de l'étude «Nachhaltige Entwicklung und Soziale Sicherheit»
- [www.monet.admin.ch](http://www.monet.admin.ch) : Projet Monet
- [www.johannesburg2002.ch](http://www.johannesburg2002.ch) : Rapport IDARio (résumé en français : *Un avenir pour la Suisse*)
- [www.johannesburgsummit.org](http://www.johannesburgsummit.org) : Site des Nations-Unies concernant le sommet de Johannesburg
- [www.un.org/esa/sustdev/csd.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/csd.htm) : Commission des Nations Unies du développement durable (CDD)
- [www.oecd.org/subject/sustdev](http://www.oecd.org/subject/sustdev) : OCDE
- [www.europa.eu.int/comm/eurostat](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat) : Eurostat
- [www.unesco.org/most](http://www.unesco.org/most) : UNESCO : Programme MOST (gestion des transformations sociales)
- [www.isoe.de](http://www.isoe.de) : Institut de recherche socio-écologique, Université de Francfort
- [www.euro.centre.org](http://www.euro.centre.org) : Centre européen de Vienne
- [www.sustainablemeasures.com](http://www.sustainablemeasures.com) : Indicateurs du développement durable
- <http://gssd.mit.edu> : Banque de données du MIT sur le développement durable
- <http://iisd1.iisd.ca> : Institut international du développement durable

impérativement qui comprennent l'accès aux biens et services ainsi que leur distribution équitable aux plans national et mondial, tout en assurant une base viable aux futures générations.

Pour concrétiser le modèle à trois dimensions, le rapport reprend la théorie du «stock de capital» développée par la Banque mondiale qui, se fondant sur la notion de durabilité, préconise de vivre des intérêts et non du capital. Dans cette perspective, assurer la durabilité revient à dire qu'il faut laisser intact le stock de capital d'une société donnée.

On part du principe que le stock de capital du développement durable résulte de la somme du stock de capital environnemental, de celui du capital économique et de celui du capital social, les trois stocks ne pouvant être considérés isolément. Par «capital de la société» ou «capital social» on entend essentiellement des valeurs fondamentales, c'est-à-dire la santé, la sécurité sociale, la cohésion sociale, la liberté, l'équité, l'égalité des chances et la paix.

Le rapport analyse au total 25 secteurs politiques par ordre d'importance de la durabilité. La sécurité sociale figure dans le tiers inférieur et n'est donc pas vraiment prioritaire. Cependant, plusieurs recommandations en lien direct avec la politique sociale figurent parmi les mesures que l'on considère comme urgentes. A titre d'exemple, on peut citer les exigences suivantes :

## La durabilité signifie que le stock de capital d'une société demeure intact, donc qu'il faut vivre des intérêts et non du capital.

- «la pression accrue de la concurrence ne doit pas porter préjudice à l'égalité sociale» ;
- «il faut éviter les nouveaux risques de pauvreté» ou encore
- «la libéralisation des marchés doit tenir compte des conséquences sociales».

## Projet Monet

Le projet Monet (Monitoring du développement durable) conçu par l'OFS et l'OFEP se compose d'une étude pilote menée sur la base des 134 indicateurs du développement durable définis par la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) et appliqués à la Suisse. Le but de Monet est de permettre de suivre l'évolution de la situation en matière de développement durable au moyen d'un système d'indicateurs. Les indicateurs de ce projet sont représentés dans une trame dont les axes permettent de combiner les approches du développement durable. Cette structure comprend trois objectifs qualitatifs indépendants, 20 postulats et 26 thèmes ou champs d'action politiques.

Les objectifs et les postulats se rapportent aux trois dimensions usuelles d'égale importance : la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique. Dans le domaine sociétal, les postulats, d'une part, posent le principe que *chaque individu a le droit de vivre dans la dignité et à l'épanouissement de sa personnalité* et, d'autre part, précisent que *l'épanouissement de la personnalité ne doit pas se faire aux dépens de la dignité d'autres personnes appartenant aux générations présentes et à venir*. Parmi les autres postulats spécifiques, certains con-

cernent directement la thématique de la sécurité sociale, comme *La satisfaction des besoins existentiels de la population doit être assurée à long terme* ou *Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées*.

Le noyau du projet Monet est le système des indicateurs qui permet à la fois un examen dynamique et une évaluation de la durabilité. Chacun des 26 thèmes ou champs d'action politique, dont la sécurité sociale, s'accompagne de trois à sept indicateurs. Ceux-ci, classés en cinq types, se composent notamment d'indicateurs de disparité (p.ex. indice Gini) et d'indicateurs concernant des mesures politiques et sociétales (p.ex. paiements de transfert effectués par l'Etat). Les indicateurs suivants ont été sélectionnés pour la sécurité sociale: revenu des ménages, indice Gini, taux de pauvreté, revenu de transfert, flux financier net des assurances sociales.

### Réflexions sur le rapport entre durabilité et sécurité sociale : «durabilité sociale» intragénérationnelle et intergénérationnelle

Une analyse des différentes études faites sur la durabilité indique

5. l'exigence d'une conservation à long terme des systèmes de sécurité sociale.

Ces points montrent que, dans les sociétés hautement développées comme la Suisse, la «durabilité sociale» s'applique surtout à deux secteurs majeurs: le premier, la durabilité sociale intragénérationnelle, s'efforce d'atteindre une égalité sociale entre les différents groupes de la société présents. Les principes directeurs qui s'y rattachent sont la justice sociale et la légitimité des droits, comme Rawls p.ex. les a formulés dans ses critères d'équité et de justice sociale. Selon lui, il faut tendre à une maximisation de l'utilité pour les membres de la société les plus défavorisés. Le deuxième, la durabilité sociale intergénérationnelle, se rapporte au droit des générations futures à voir leurs besoins satisfaits et vise un équilibre social entre les générations présentes et les générations futures qui implique que l'équilibre des charges financières et de l'utilité entre les générations soit lui aussi réalisé.

l'angle du développement durable. La stratégie du développement durable, telle qu'elle est interprétée par différentes institutions et dans diverses études, se fonde sur les mêmes normes éthiques que la politique de la sécurité sociale, soit sur la Constitution fédérale et les diverses réglementations légales à ce sujet.

Comment peut-on évaluer le degré de durabilité sociale intragénérationnelle et intergénérationnelle de la politique sociale suisse? Le processus d'évaluation de la durabilité intragénérationnelle peut se faire à l'aide d'une analyse des effets de répartition ou de transfert net entre les groupes sociaux forts et ceux qui sont faibles. Toutes les mesures de politique sociale qui améliorent les conditions de vie des groupes les moins bien lotis, du fait d'un transfert de ressources des membres de la société privilégiés et performants vers ceux qui sont défavorisés et faibles ont un degré élevé de durabilité intragénérationnelle. Des études empiriques montrent que les effets de répartition varient considérablement entre les différentes branches des assurances sociales: les prestations complémentaires, les réductions de primes de caisses-maladie ainsi que l'AVS et l'AI ont des effets de répartition élevés. Par contre, les bourses, l'assurance-chômage et la prévoyance professionnelle présentent des effets faibles, voire négatifs.

Le processus d'évaluation de la durabilité intergénérationnelle s'appuie sur les résultats des études faisant le bilan des générations qui, pour l'ensemble du secteur public, aboutissent à un bilan comparativement équilibré. Là aussi, on note cependant de grandes différences entre les différentes prestations et les mesures de politique sociale.

L'évaluation de décisions récentes importantes pour la politique sociale (révision de la prévoyance professionnelle, 11<sup>e</sup> révision de l'AVS) selon les critères de la durabilité

## La stratégie du développement durable se base sur les mêmes normes éthiques que la politique de la sécurité sociale.

cinq points d'ancrage communs à la durabilité et à la sécurité sociale:

1. le développement durable étant un concept anthropocentrique, son but premier est la satisfaction des besoins de l'individu;
2. le postulat de l'équité sociale et la diminution des disparités en matière de bien-être;
3. l'idée de la minimalisation, voire de la disparition des coûts sociaux;
4. le postulat visant le maintien et l'accroissement du capital social;

### Implications et conséquences pour la politique sociale en Suisse

Quelles sont sur le système suisse de sécurité sociale les implications et les conséquences d'une application du concept du développement durable en tenant compte des considérations exposées ci-dessus?

Une conséquence d'ordre général: on peut constater que la politique sociale et la sécurité sociale ne doivent pas être redéfinies sous

sociale intragénérationnelle et intergénérationnelle donne dans l'ensemble un bilan positif. L'établissement d'un bilan global des effets intragénérationnel et intergénérationnel est certes difficile pour deux raisons : d'une part, il arrive que les effets intragénérationnels s'opposent aux effets intergénérationnels et, d'autre part, les effets de certaines mesures partielles peuvent être contradictoires.

## Conclusion

En résumé, le concept de la durabilité peut s'appliquer sans autre à la politique de la sécurité sociale. En effet, les mêmes normes éthiques les régissent. Autrement dit, il ne sera pas nécessaire de redéfinir les princi-

pes de la sécurité sociale pour appliquer la stratégie de la durabilité. Dans le domaine social, la politique est – aujourd'hui déjà – active dans les deux champs d'application de la durabilité : au sein des générations et entre celles-ci. Par comparaison avec la politique sociale traditionnelle, le concept de la «durabilité sociale» table sur l'obligation d'un équilibre social par rapport aux générations à venir. Par ailleurs, une plus grande importance est accordée aux membres d'autres sociétés. Du point de vue de la sécurité sociale, la discussion sur la durabilité pourrait être utilisée afin de cibler les questions de la durabilité intergénérationnelle. Cela concerne avant tout les questions d'aménagement des différentes assurances sociales et leurs modifications.

Les instruments et les mesures de politique sociale devraient être constamment examinés sous l'angle de leur durabilité intragénérationnelle et intergénérationnelle. Cela s'applique en particulier aux nouvelles mesures de politique sociale, donc aux révisions de certaines prestations sociales. L'évaluation devrait, de ce fait, avoir lieu par rapport à certaines mesures (partielles). Comme les effets intragénérationnel et intergénérationnel peuvent aussi se contredire, il convient d'examiner leurs effets combinés.

Christian Suter, chaire de sociologie à l'EPF de Zurich et à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel  
Adresse : ETH-Zentrum SEW E28,  
8092 Zurich ; e-mail: suter@soz.gess.ethz.ch

## Faites relier vos cahiers de la «Sécurité sociale»!

L'Atelier du livre, à Berne, s'est engagé à relier la CHSS à des conditions avantageuses :  
reliure en toile rouge, titre dorsal en caractères noirs. Prix (TVA, frais d'emballage et de port non compris) :

- |   |                  |   |                  |
|---|------------------|---|------------------|
| • Volume (double) 2001/2002<br>inclus travail de reliure  | <b>28 francs</b> | • Volume 1993–2000<br>(simple ou double) par volume relié | <b>29 fr. 50</b> |
| • Volume (simple) 2001, 2002<br>inclus travail de reliure | <b>25 fr. 50</b> | • Couverture sans reliure<br>(simple ou double)           | <b>15 fr. 50</b> |

La série au complet des années désirées doit être adressée à l'Atelier du livre jusqu'à la fin avril 2003.  
Commandez à l'aide d'une copie de ce talon.

**Vous recevez les cahiers des années suivantes**

1993  1994  1995  1996  1997  1998  1999  2000  2001  2002

**Je désire**

Reliure volume double pour les années  Reliure volume simple pour les années

**Je commande**

Couverture pour les années

**Adresse**

Nom/Prénom

Rue

NPA/Lieu

Date/Signature

**A adresser à :** Atelier du livre, Dornigasse 12, 3007 Berne, téléphone 031 371 44 44